

La position sociale du couple

Suivant la proposition de Claire Bidart et Daniel Lavenu (2006) d'« explorer les “manières” de devenir adulte en fonction des classes sociales à l'intérieur d'un même pays. » (p. 163), mais aussi celle de Laurence Faure et Éliane Le Dantec critiquant les études récentes sur la jeunesse, « souvent centrées sur des jeunes étudiants ou diplômés » (2017, p. 162), nous allons commencer par observer comment les appartenances de classe et d'âge du couple influencent les styles conjugaux, et ce faisant les « *jeunesses conjugales* » genrées. Après un détour par les façons d'habiter, qui signalent le caractère socialement situé des normes de la « *jeunesse conjugale* », et un rappel des perspectives ouvertes par les travaux précédents concernant ces analyses (1), nous observerons l'effet de l'âge sur les arrangements conjugaux : alors que les plus jeunes, décohabitants de chez leurs parents, s'autonomisent à deux (2), ceux ayant déjà vécu seul·es assez longtemps confrontent des habitudes relativement ancrées (3). Nous constaterons ensuite l'effet des appartenances de classe, la valorisation du commun des classes populaires (4) s'opposant à l'indépendance des classes supérieures (5), qui pourrait favoriser l'éloignement du rapport genré conjugal « *traditionnel* ».

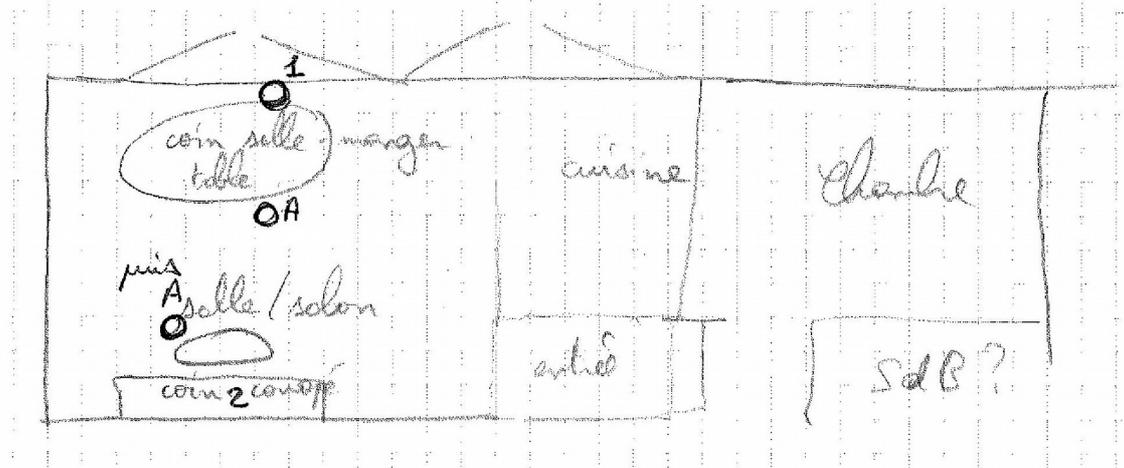
1. Des normes de « *jeunesse* » socialement situées

« *Mais, enfin... c'est pas un appart de quelqu'un de 21 ans !* » (Gaëlle)

Cette réflexion sur l'effet de l'appartenance sociale du couple sur les pratiques conjugales peut être initiée par une analyse plus générale concernant les intérieurs et façons d'habiter des couples rencontrés, qui révèle le caractère socialement situé, en fonction de la classe et de l'âge, des normes de « *jeunesse conjugale* ». Nous avons en effet été frappée, au-delà des alimentations, par la diversité des logements et façons de les occuper (voir annexe 4 pour l'ensemble des plans des logements). Détaillons ici l'exemple d'un couple dont le style résidentiel dévie des normes de la « *jeunesse conjugale* » portées d'une part par d'autres couples enquêtés, d'autre part par son propre milieu social d'appartenance. Gaëlle, 21 ans et étudiante en alternance, installée en couple depuis quelques mois avec Damien, 24 ans et consultant en assurance (arrangement « *nourricière* »), habite un logement de 50 m² environ, dans une résidence très récente avec ascenseur donnant sur une cour intérieure, dans un arrondissement calme et relativement recherché de Paris. Leur logement contraste avec ceux des autres couples rencontrés, qui habitent pour beaucoup dans des immeubles plus anciens ou dans du logement social, ont des appartements nettement plus petits pour ceux résidant en Île-de-France, se meublent pour certains avec du mobilier acheté d'occasion voire chiné dans la rue, décorent plus souvent leur appartement selon des normes étudiantes (posters aux murs, ustensiles divers visibles car placés sur des étagères plutôt que dans des meubles fermés) et accordent visiblement moins de temps au ménage quotidien. Inversement, l'appartement de Gaëlle et Damien est récemment refait, très lumineux et meublé dans un style assez sobre de meubles à l'apparence neuve et aux coloris assortis. Le mobilier du salon est très complet avec un canapé assorti d'une table basse, d'une table à manger en verre dotée de chaises assorties avec coussins et de diverses étagères, alors que plusieurs autres couples vivent dans des résidences universitaires ou du logement social et ne peuvent choisir les meubles, et que Cécile et Blaise (19 ans, 1 an de fréquentation, 7 mois de cohabitation, arrangement « *homme (temporairement?) plus disponible* ») comme Faustine et Killian (18 ans, étudiante en BTS et manutentionnaire en intérim, 1 an de fréquentation, 4 mois de cohabitation, arrangement « *chef* ») sont fiers·fières d'avoir trouvé une partie de leurs meubles dans la rue, « *gratuitement* », et d'en avoir fabriqué elleux-mêmes certains. Parmi les décorations, se distinguent chez Gaëlle et Damien des pots avec plantes, des cadres disposés sur le dessus de certains meubles, tandis que la plupart des autres couples ont des logements dont la décoration est plus sommaire et surtout n'occupe que peu de place (consistant notamment en des posters accrochés sur les murs, très visibles par exemple chez Faustine et Killian), du fait du peu d'espace intérieur. Chez Damien et Gaëlle, l'ensemble est très propre

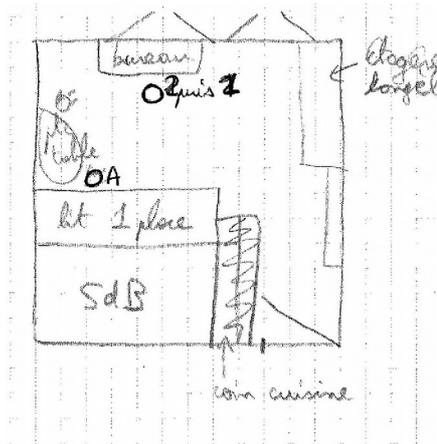
et rangé, chaque chose semblant précisément à sa place. Ceci contraste par exemple avec la petite chambre universitaire de Chloé et Cédric (26 ans, 8 mois de fréquentation, 11 mois de cohabitation, arrangement « *homme (temporairement?) plus disponible* »), dans laquelle le manque de place oblige les livres de cours de Chloé à se mêler sur l'étagère à des denrées alimentaires, notamment un potiron au moment du premier entretien. Chez Chloé, les pommes de terres sont stockées sous le lit, et le congélateur qu'elle a acheté elle-même est inséré à l'intérieur de sa penderie, également par manque de place mais aussi par discrétion, l'ajout d'un congélateur étant interdit par le règlement de ce logement universitaire. Autre exemple, le logement de Louisa et Alban (21 et 20 ans, en recherche d'emploi et étudiant infirmier, 9 mois de fréquentation/semi-cohabitation, 6 mois de cohabitation, arrangement « *néophytes* »), situé au centre d'une ville de taille moyenne, est constitué d'une grande pièce principale sous les toits, à poutres apparentes et à la grande hauteur de plafond peu commode bien que élégante selon elleux (elle les a d'ailleurs empêché·es de remplacer une ampoule). Ne disposant que d'une grande pièce, Louisa et Alban ont tendu des tentures pour distinguer un espace salle à manger et pièce à vivre, d'un coin salon et d'une chambre. Le salon est notamment aménagé de tapis et de poufs et fauteuils bas, invitant à s'asseoir près du sol. Près de leur entrée et dans l'espace salon, des affaires, dont du matériel de musique, sont rangées à même le sol contre le mur. Inversement, chez Gaëlle et Damien, toutes les affaires sont rangées dans des meubles, hormis les éléments décoratifs et quelques ustensiles d'usage. La table est vide, immaculée, et se dote au cours du premier entretien réalisé avec Gaëlle de dessous de verres. Le caractère très entretenu de cet appartement est partagé par d'autres logements de couples de catégories plus populaires, mais saute moins aux yeux chez les enquêté·es de classes moyennes à supérieures rencontrées en Île-de-France. Ce couple est également l'un des rares rencontrés en Île-de-France à disposer d'un logement de type T2, qui plus est dans un quartier relativement prisé de la capitale (seul·e Camille et Yann connaissent une situation immobilière aussi privilégiée). Autrement dit, iels disposent d'un logement nettement plus neuf, spacieux et confortable que la plupart des enquêté·es de leur âge vivant en Île-de-France, et davantage meublé selon des normes « *adultes* » et non pas « *étudiantes* » que la plupart des couple rencontrés, en dehors de deux couples de classes populaires (Laura et Julien, Claire et Christopher).

Appartement de Gaëlle et Damien, un T2 d'environ 50 m² :



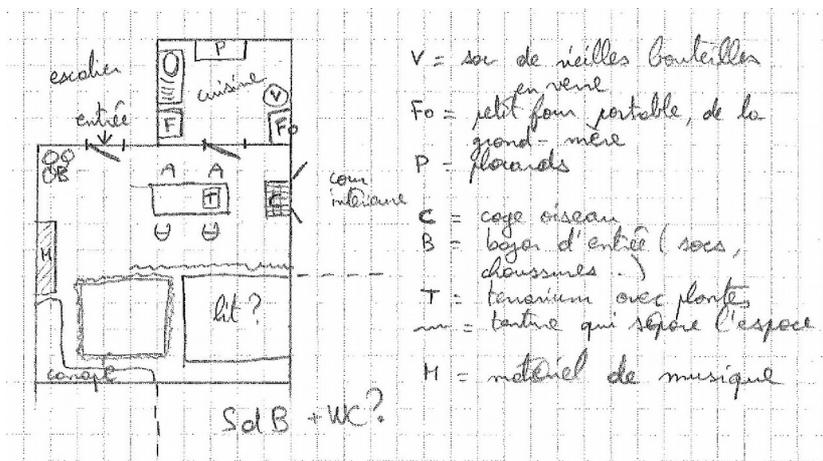
Par contraste, celui de Chloé et Cédric :

un studio de moins de 20 m²



Et celui de Louisa et Alban :

constitué d'une seule grande pièce qu'ils ont cloisonné avec des tentures, où les meubles sont de récupération et où beaucoup d'affaires sont rangées en dehors des meubles



Une partie de l'entretien avec Gaëlle tourne justement autour de cet appartement, de la façon dont les partenaires l'occupent et de leur style de vie, Gaëlle considérant que cet appartement n'est pas de son âge selon ses ami·es, ce qu'elle exprime notamment lorsque nous lui demandons s'ils reçoivent des invité·es :

Gaëlle : Euh assez... rarement. [...] j'ai pas forcément l'appartement typique de l'étudiante en deuxième année de, d'école d'ingé. Bah c'est-à-dire eux ils sont un peu tous dans leur, studio, ou dans des colocs, ou c'est un peu à l'arrache ! Ils ont pas tellement pensé à la déco. [...] Je suis rentrée dans un schéma un peu... pas plus adulte mais... qui se calque plus sur ce que je peux voir chez mes parents que sur ce que je peux voir chez mes amis. Qu'ont vingt ans quoi. Pourtant j'ai 21 ans, donc c'est vrai que ça fait un peu bizarre mais... [...] c'est pas forcément un genre truc ouvert à quatre vents, où on fait genre la réunion des potes ici. Quoi c'est vraiment notre espace quoi un peu à nous. [... pour la crémaillère] ils savent qu'ils vont venir chez nous ils vont pas faire n'importe quoi. Ils savent que ça va pas être de la musique qui crève les tympans parce que, parce que... on a des voisins. Voilà, que la vie en communauté ça se fait pas en faisant n'importe quoi, voilà. Euh... Et puis même, ils savent que chez nous même on a des cadres, on a des vases, on a des trucs. Faut pas tout, faut pas tout péter. Euh... on leur a demandé d'enlever leurs pompes pour pas pourrir l'appartement. (ent. 1, individuel)

Elle défend un mode de vie qu'elle voit davantage comme celui de ses parents que comme celui de ses ami·es, rejetant des normes d'une « jeunesse conjugale » propre à son milieu³⁸⁴. En effet, cette peinture d'intérieur ressemble relativement à celle que nous aurions pu faire du domicile de Claire, 21 ans et mandataire judiciaire, et de Christopher, 22 ans et magasinier-vendeur (3 ans de fréquentation, 3 ans de cohabitation, arrangement « nourricière »), vivant dans une maison d'une commune urbaine isolée. Les deux couples se distinguent fortement par leurs origines et positions sociales, Gaëlle et Damien venant de famille de catégories supérieures et s'orientant vers des métiers reconnus, qualifiés et très rémunérateurs, alors que Claire et Christopher viennent de familles populaires et ont des métiers de catégories moyennes. Les communes dans lesquelles habitent les deux couples s'opposent d'ailleurs fortement (une commune urbaine isolée pour l'un, la capitale pour l'autre). Cependant, leurs âges et logements se ressemblent, peut-être notamment du fait que les deux couples sont fondés depuis longtemps déjà et se vivent comme installés pour longtemps. Toujours est-il que ce style d'habitat dénoncé par les ami·es d'un des couples (Gaëlle et Damien) est valorisé dans l'entourage de l'autre (Claire et Christopher).

384 Parmi ces normes, d'après ses dires : habiter éventuellement en couple, mais sans pour autant cesser de sortir abondamment avec d'autres étudiants, se soucier davantage de sa sociabilité extérieure que de l'aménagement et de l'entretien de son appartement, ou de la qualité de son sommeil et de son alimentation.

Cet exemple suggère déjà que des normes variables selon les catégories sociales encadrent la « *jeunesse conjugale* ». Un ensemble de travaux montre l'influence de la classe sur les pratiques domestiques et en particulier alimentaires (notamment Gilbert, 2016) laissant imaginer des conséquences sur les rapports de genre conjugaux, mais sans considération pour la jeunesse. Les typologies de conjugalités réalisées par Eric Widmer, Jean Kellerhals et René Lévy suggèrent plus directement que les conjugalités varient en fonction des ressources économiques et culturelles :

[En Suisse] on observait que d'amples ressources économiques et culturelles correspondaient à un accent marqué porté par les partenaires sur l'autonomie individuelle et l'ouverture du couple, alors que la faiblesse de ces mêmes ressources était liée à une normativité statutaire, à l'accent mis sur les prérogatives du groupe par rapport à celles de l'individu, et à une certaine méfiance de la famille face à son environnement. (Widmer et al., 2004, p. 38)

Dans ce travail, les auteurs situent les styles d'interactions conjugales distingués dans les années 1970 et 1980³⁸⁵ dans la structure sociale, mesurant les appartenances sociales à partir des capitaux économiques et culturels, de l'homogamie, de la trajectoire conjugale (type et rang d'union, éventuelle recomposition familiale). Les capitaux culturels et économiques apparaissent essentiels dans la détermination du style d'interaction conjugale (p. 47). Ils concluent, plus généralement, que « *l'individualisme conjugal est surtout le fait des milieux de cadres moyens ou supérieurs, alors que la tendance à la clôture et à la sexuation des rôles se retrouve davantage dans les milieux populaires.* » (p. 55). Le travail d'Emmanuelle Santelli (2018) ouvre également à ce type de perspective. Regardant la façon dont l'individu prend appui sur son couple pour « *se réaliser* », c'est-à-dire accomplir ou obtenir certaines choses importantes à ses yeux pour être ce qu'il désire être, l'auteure distingue trois profils conjugaux³⁸⁶, qui s'échelonnent « *d'un projet familialiste à un projet individualiste* » (p. 26). Si le premier type fusionnel existe dans tous les milieux, le deuxième type – de la coexistence entre couple et individus – est plus présent chez les cadres supérieurs et les professions

385 Ils repèrent différents critères propres à définir des styles d'interaction conjugale, à savoir la tendance des partenaires à la fusion de leurs ressources et à l'attachement au consensus ; le degré d'« *ouverture* » du couple, c'est-à-dire de ses relations avec l'extérieur ; l'attachement des partenaires à des objectifs internes à la famille (sécurité affective, soutien) ; la sexuation des rôles conjugaux et des participations domestiques et du pouvoir décisionnel ; la « *routinisation* » de la vie familiale, c'est-à-dire l'attachement à des règles relativement fixes concernant le fonctionnement familial quotidien. S'intéressant donc à la cohésion conjugale et aux modes de régulation des couples, ils distinguent par induction plusieurs styles d'interaction, qui influencent les modes de résolution des conflits : « *parallèle* », « *compagnonnage* », « *bastion* », « *association* » et « *cocon* ».

386 Dans le premier, les individus fusionnent dans l'entité conjugale ; dans le deuxième, ils coexistent en partie à côté de cette entité ; dans le troisième, l'entité conjugale est réduite à portion congrue, laissant une grande place aux partenaires autonomes.

intermédiaires, et le troisième – celui d’une quasi-absence d’entité conjugale – chez les jeunes actifs de professions intermédiaires, et les étudiant·es. En outre, l’analyse invite à considérer le rôle d’autres caractéristiques des parcours que les appartenances de classe, comme l’âge, les parcours scolaires, résidentiels et amoureux, et enfin les conditions de rencontre³⁸⁷. Ces différences s’articulent enfin aux représentations quant aux rôles sexués, le premier type y adhérant assez fortement, alors que le troisième s’y oppose. Ces exemplaires trop rares d’une sociologie de la famille attentive aux catégories sociales exigent des prolongements. L’engagement conjugal est-il le même dans toutes les catégories sociales et à tous les âges, et si non, quelles en sont les conséquences sur les inégalités genrées caractérisant l’intégration alimentaire conjugale ?

En effet, d’autres travaux suggèrent que la « *jeunesse* » se différencie en fonction du genre et de la classe (Rennes, 2016). L’accès au premier emploi est plus difficile pour les catégories peu diplômées par rapport aux autres, et pour les femmes par rapport aux hommes (Battagliola, 2001). Ces différences d’accès à l’emploi se répercutent sur l’autonomisation résidentielle, la décohabitation se faisant plus difficile pour les jeunes moins diplômé·es (Robert et Sulzer, 2020), alors même que ceux-ci terminent leurs études plus tôt que les autres (Solard et Coppoletta, 2014). Les transformations du marché du travail mettent en péril l’accès des jeunes hommes de classes populaires à certains éléments d’indépendance (travail, domicile indépendant, etc.), les assignant plus longtemps « *jeunes* » (Chamboredon, 1985 ; Baudelot et Establet, 2000), puisqu’ils partent aujourd’hui plus tardivement du domicile parental que les femmes et que les hommes des catégories supérieures³⁸⁸. Ainsi, les appartenances de classe et de genre continuent d’influencer les conditions de départ de chez les parents (Faure et Le Dantec, 2017). Quant à la vie en couple, elle est plus tardive pour les plus diplômé·es et pour les hommes³⁸⁹, plus fréquente pour les catégories supérieures

387 Ainsi, la jeunesse, des parcours amoureux courts – faible nombre d’expériences – et une autonomie résidentielle non achevée sont associés au premier type, tandis que le deuxième est marqué par un âge élevé et une grande autonomie résidentielle et professionnelle, le troisième à une relative jeunesse marquée par l’importance des expériences amoureuses et sexuelles et une faible indépendance matérielle – beaucoup sont encore étudiants.

388 En France, l’âge moyen pour déménager de chez ses parents est en 2019 de 22,9 ans pour les femmes, et d’environ 24,5 ans pour les hommes. Source Eurostats, étude EU-SILC : https://ec.europa.eu/eurostat/en/web/products-datasets/-/YTH_DEMO_030. En particulier, s’observe le développement d’une jeunesse étudiante proche du modèle masculin bourgeois parmi une population masculine comme féminine.

389 L’âge à la première vie en couple a cessé de s’allonger, l’âge médian atteignant 22,8 ans pour les femmes et 25,8 ans pour les hommes né·es au milieu des années 1970, et a même tendance à se faire plus précoce pour les hommes des générations les plus jeunes. Les femmes continuent à vivre pour la première fois en couple plus tôt que les hommes, écart valable aux différents niveaux de diplôme :

(Bouchet-Valat, 2015), qui moins de chances d'entrer en célibat définitif ou volontaire (Bergström et al., 2019) ou de vivre comme parent d'une famille monoparentale. Ainsi,

« À l'âge ou certains cumulent l'ensemble des attributs valorisés de l' « adultéité », d'autres, de même âge civil, sont durablement renvoyés à leur « jeunesse » parce qu'ils ne remplissent pas les critères de l'autonomie économique et de l'intégration sociale. » (Rennes, 2016, p. 42).

Cependant, ces travaux sur les conditions socialement situées de la jeunesse et de la conjugalité n'abordent que peu la question des interactions conjugales au prisme du genre. Qu'est-ce que l'observation des alimentations conjugales révèle-t-elle de plus quant au caractère situé, selon l'âge et la classe, des jeunesses conjugales genrées ?

2. Les plus « jeunes » s'autonomisent ensemble...

L'âge influence tout d'abord les échanges alimentaires conjugaux à travers les parcours d'autonomisation résidentiels et domestiques, qui déterminent les comportements alimentaires des jeunes adultes. Parmi les enquêté·es, différents profils d'autonomie sont en effet repérables, en fonction de l'implication domestique chez les parents, d'une période de vie indépendant·e, et de l'intérêt développé pour les enjeux et savoir-faire alimentaires. Un premier groupe se caractérise par la (quasi-)absence de travail alimentaire avant la cohabitation conjugale, du fait d'une faible implication par les parents, de l'absence d'un intérêt pour ces tâches, et de l'absence de vie indépendant·e avant l'installation³⁹⁰. Un deuxième groupe se constitue de personnes ayant été impliquées avant la décohabitation parentale, mais n'ayant jamais vécu seul·e³⁹¹. Un troisième groupe contient ceux qui ont vécu seul·es, mais sont peu investi·es dans les enjeux et tâches alimentaires et en particulier culinaires³⁹². Enfin, viennent ceux qui non seulement ont déjà vécu seul·es, mais investissent les enjeux alimentaires et consacrent un temps important à leur gestion³⁹³. Ces différences entre partenaires ont d'abord des conséquences à l'échelle du couple : alors que

« l'âge médian à la première vie de couple est de 21,5 ans pour les femmes et 24 ans pour les hommes des générations 1978-1987 dont les études se sont arrêtées avant le baccalauréat, contre respectivement 23,6 ans et 26,3 ans pour celles et ceux ayant un diplôme supérieur à bac + 2 » (Rault et Régnier-Loilier, 2015).

390 Parmi elleux, citons Islane, Coralie, Isabelle, Priscille, Yun, Faustine, Blaise, Christopher, Sylvain.

391 Comme Cécile, Killian, Louisa, Alban, Nadir.

392 Damien, Chloé, Cédric, Lisa, Corentin, Yann, Thibaud, Hélène, Jonathan, Nolwenn, Dylan, Charlotte, Maxence, Aurélien, Camillia, Florence, Samuel, Laura, Julien, Carole-Anne, Gaëtan, Antoine, Pierre, Selman, Mathieu, Sylvain.

393 Gaëlle, Camille, Margaux, Thomas, Zélie, Hanna, Fabien, Marine, Jeanne, François, Hinata, Dmitri, Claire.

certains couples sont déjà très autonomes au niveau alimentaire au moment de l'installation, d'autres sont tout à fait néophytes, comme le signale le tableau ci-dessous. Y sont distingués trois groupes de couples : ceux dont les deux partenaires ont déjà vécu en autonomie hors du domicile familial avant l'installation conjugale ; ceux dont les deux partenaires quittent au contraire le domicile familial à l'occasion de l'installation ; enfin ceux dans une situation intermédiaire, lorsqu'un·e seul·e (le plus souvent l'homme) a déjà vécu en dehors du domicile familial. Ces différences creusent l'écart en matière d'autonomie domestique et particulièrement alimentaire. Elles sont en outre nuancées par des degrés divers d'implication vis-à-vis de l'alimentation : les enquêté·es ayant été fortement impliquée·es par leurs parents ou s'intéressant à la gestion alimentaire depuis leur enfance ou plus récemment (que nous signalons en gras dans le tableau) seront, à niveau d'autonomisation résidentielle égale, plus autonomes sur le plan alimentaire que ceux se désintéressant de ou n'ayant pas été auparavant spécifiquement impliquée·es dans ces enjeux.

<i>Tableau 1 – Classement des couples en fonction de l'autonomie résidentielle</i>		
Les deux partenaires ont déjà vécu hors du domicile parental	Seul·e l'un·e des partenaires a déjà vécu hors du domicile parental	Les deux partenaires quittent le domicile parental
Gaëlle et Damien Chloé et Cédric Lisa et Corentin Camille et Yann Margaux et Thomas Zélie et Thibaud Hanna et Sylvain Hélène et Fabien Marine et Jonathan Nolwenn et Dylan Charlotte et Maxence Jeanne et Aurélien Camillia et François Florence et Samuel Laura et Julien Carole-Anne et Gaëtan Hinata et Antoine (peu de temps)	<i>Seulement l'homme :</i> Isabelle et Pierre Islane et Selman Priscille et Mathieu Yun et Dmitri <i>Seulement la femme :</i> Claire et Christopher	Cécile et Blaise Coralie et Nadir Faustine et Killian Louisa et Alban
Les prénoms en gras signalent les partenaires ayant été plus investies (par intérêt ou nécessité) dans les enjeux alimentaires		

Ces profils conjugaux font ressortir l'importance des parcours résidentiels dans les pratiques alimentaires, les couples de partenaires décohabitants de chez leurs parents ayant une alimentation conjugale davantage marquée par l'enjeu d'autonomisation que les couples de partenaires ayant une expérience de la vie autonome.

a. Développer des compétences...

En effet, chez ces partenaires, généralement plus jeunes, qui décohabitent de chez leurs parents pour s'installer en couple³⁹⁴ ou peu de temps avant, l'alimentation est marquée par l'injonction double à prouver leur capacité à la gestion alimentaire et à affirmer leurs préférences. Les discours témoignent de la découverte de la complexité de la gestion alimentaire et de la difficulté à se « *nourrir correctement* » conformément aux représentations incorporées. Charlotte (21 ans, en licence après un BTS immobilier), qui est installée depuis 2 mois en grande agglomération avec Maxence (21 ans, en recherche d'emploi après un BTS immobilier, arrangement « *néophytes* ») et qui a vécu quelques temps seule, s'est beaucoup livrée sur cette question :

*Charlotte : Et c'est vrai que **au début ça a pas été très simple**, de... Enfin c'est clairement **apprendre à manger, et avoir un rythme**. [...] C'est apprendre à... **à se nourrir correctement quoi**. Parce que... chez tes parents t'es bien. T'as plein... T'as la base en fait de ta, de ta nourriture. Et tu peux faire ce que tu veux. Et je me disais pourquoi les jeunes se font pas bien à manger. **Chez tes parents, tu veux te faire un truc, une salade, t'as tout ce qu'il faut, chez toi. Que là, faut penser à acheter tout ça.** (ent. 1, conjugal)*

Lorsqu'elle est partie de chez ses parents, elle a découvert que la gestion alimentaire ne se limitait pas à la cuisine, mais exigeait de gérer les stocks et les ustensiles de cuisine. Ses propos et ceux de Maxence témoignent de leur apprentissage commun de l'autonomie domestique. Ainsi à propos d'une certaine rationalisation des courses :

*Maxence : Ah moi [les premières courses en vivant seul] **c'était vraiment en mode y'a ça qui me plaît**. Je me baladais dans tous les rayons pour ramasser le plus de trucs dans mon caddie, et me dire bon je vais avoir tout ce que j'aime, en fait. C'est clairement ça. Et bon **au bout d'un moment j'ai commencé à me dire que ça coûtait quand même très cher** de faire ça. Donc qu'il fallait vraiment que je choisisse les bonnes choses pour me faire des plats. Mais... **Aujourd'hui je commence à m'y mettre, un petit peu.** (ent. 1, conjugal)*

394 À savoir : Cécile et Blaise, Coralie et Nadir, Faustine et Killian, Louisa et Alban. Mais ces logiques sont parfois encore à l'œuvre chez des couples dont un·e seule·e partenaire décohabite, ou dont les deux partenaires ont déjà vécu en autonomie, mais pour une période assez courte, comme chez certain·es des « *néophytes* ».

Si Charlotte a dû apprendre à acheter des aliments malgré les restrictions transmises par ses parents, Maxence a dû faire plus attention aux stocks et à l'équilibre des repas. Ces compétences à apprendre sont d'ordres divers. Il s'agit d'abord de savoir quoi acheter en fonction des plats que l'on souhaite réaliser, quand, à quel prix. Ainsi, au premier entretien, Charlotte constate qu'elle ne faisait pas souvent de liste de courses lorsqu'elle vivait seule, ou alors « *un peu dans ma tête, où je décrivais. Mais je l'utilisais pas... forcément la liste. Aussi, toujours sur des petits bouts de papier de merde, que je perdais tout le temps.* » (ent. 1, conjugal). Elle en fait cependant suite aux réflexions provoquées par le premier entretien :

Charlotte : J'ai remarqué qu'en faisant une liste aussi c'était plus rapide... de faire les courses. (Maxence acquiesce) Je crois que c'est peut-être après ton entretien... On avait dû faire, peut-être une fois une liste. VRAIMENT, pour une fois. (elle pouffe, lui aussi) Et on s'était dit que (elle singe une voix naïve :) "Oh, mais c'est vrai que, c'est plus rapide"

Maxence : Ça marche bien !

[...] Charlotte : Donc voilà. Je pense qu'on a vraiment gagné. Au final on est en progression là. Depuis six mois. (ent. 2, conjugal)

Gérer les courses consiste également à prévoir les repas, afin d'avoir toujours de quoi cuisiner. Ainsi, au premier entretien, Charlotte et Maxence réalisent qu'ils n'ont plus de pâtes pour faire le plat qui était envisagé le soir même. Il faut aussi gérer les quantités d'aliments, pour éviter la péremption, en particulier lorsque les revenus sont faibles. Au deuxième entretien, Charlotte et Maxence déplorent « *perdre des choses* », Charlotte reprochant à Maxence d'oublier des plats dans le frigidaire. Iels cuisinent aussi parfois trop :

Charlotte : je lui ai dit l'autre jour ça serait bien de faire les choses en grande quantité, tu vois. Et il nous a fait, du coup ///

Maxence : J'ai fait une MARMITE, de pâtes.

[...] Charlotte : On a laissé les pâtes, dehors. Et du coup bah elles ont... pourri. Elle ont tourné rapidement. (ent. 2, conjugal)

Il faut également savoir gérer un budget, autrement dit savoir combien acheter et à quel prix et périodicité. Des achats guidés par l'envie le conduisirent conduisirent Maxence, au départ de chez ses parents, à des dépenses élevées :

Maxence : Découvrir tous les rayons, et se dire "en fait tout me plaît, donc je vais prendre le plus de choses possibles." [...] Et se retrouver à la caisse, avec 70 ou 80 euros, en se disant "Merde... j'aurais pas dû" (ent. 1, conjugal)

Inversement, Charlotte faisait face à des normes héritées tellement exigeantes que faire les courses était pour elle un « *enfer* » :

Charlotte : *Moi c'était l'enfer. Vu que j'avais eu, cette habitude de ma mère, me disant "Faut pas manger des trucs où y'a des E-machin. Faut pas manger ça, faut pas manger ça..." ooooh ! Je me souviens, la première fois que j'ai fait mes courses. [...] j'y ai passé, vraiment, une heure, une heure et demie. Parce que je commençais à tout regarder. Et là j'ai commencé à me dire, putain, je suis en enfer. (ent. 1, conjugal)*

Il faut également apprendre à cuisiner, ce qui nécessite de trouver des recettes puis de les réaliser, engageant nombre de compétences comme maîtriser les types et temps de cuisson, de découpe, d'assaisonnement, d'associations entre les aliments, etc. Car peu d'enquêtés ont cuisiné chez leurs parents, ou bien de façon épisodique, généralement récréative des plats spécifiques, comme des gâteaux. Surtout, ils n'avaient pas à gérer les conditions matérielles : équipement et produits alimentaires leur étaient fournis.

Enfin, il faut apprendre à gérer les temps sociaux de l'alimentation, la vie conjugale cohabitante exerçant une force de rappel des horaires généralement prescrits, mais nécessitant d'accorder deux rythmes. Ainsi, au premier entretien, Charlotte et Maxence mangent souvent trop tard aux yeux de Charlotte :

Maxence : *[Avant] j'avais un réveil dans mon appart. Et donc je me fixais vis-à-vis de l'heure qu'il était. Qui était bon, il est telle heure, je peux encore manger. Ou, bon, il est tard, je vais pas manger, je vais faire un gros repas ce soir. [...]*

Charlotte : *Mais on est toujours pris par le temps, on voit pas le temps passer. Là on se dit ah bah merde, il est 21h ! [...] Il faut du temps aussi à s'adapter. On vit à deux, c'est pas simple au début... (ent. 1, conjugal)*

L'injonction à l'autonomie se diffuse dans le regard porté sur soi-même, par la/le partenaire (chapitre 2)... et indirectement par l'enquêtrice. Plusieurs entretiens donnent ainsi lieu à une autocritique, l'enquêtrice étant probablement considérée comme jugeant de la « bonne » ou « mauvaise » alimentation³⁹⁵, ou à la critique de ceux qui ne sont pas autonomes :

Charlotte : *j'ai vu des gens de ma classe [...] Ils rentrent chez leurs parents le week-end. Et ils rentrent... leur plein de courses est fait. Ils ont des plats d'avance. [...] c'est maman qui te fait ta liste de courses, enfin... [...] J'étais là les mecs, mais dès que je suis partie de chez mes parents mais... je connaissais pas cette condition-là (ent. 1, conjugal)*

Si cette comparaison sert, pour Charlotte, la réassurance, elle peut au contraire produire un sentiment d'incompétence voire d'échec, comme chez Islane (23 ans, étudiante en M1,

395 C'est particulièrement visible au cours des échanges avec Charlotte et Maxence, Charlotte tirant au milieu du premier entretien la conclusion « on a ciblé quels étaient les problèmes » (ent. 1), Maxence répétant à plusieurs reprises au cours des trois entretiens des commentaires du type : « Avoir cette discussion me fait clairement remarquer que je mange n'importe quoi ! » (ent. 1).

installée depuis 3 ans en petite couronne avec un partenaire chauffeur VTC, arrangement « *femme en apprentissage* »), qui se comparait à ses amies quant à sa capacité à cuisiner des plats élaborés :

Islane : [parler de nos plats] ça me faisait culpabiliser. Ça me donnait envie de préparer deux fois plus de choses. De, de mettre la barre plus haut (ent. 1, individuel)

Le regard des deux enquêtées sur leurs pratiques alimentaires a été influencé par leurs cercles de pairs, les conséquences différentes (réassurance chez Charlotte, culpabilité chez Islane) découlant de milieux porteurs de valeurs différentes. En effet, alors que dans les cercles étudiants de Charlotte, il est possible de s'assumer comme aidée par ses parents jusque dans la gestion des repas les plus simples, et que Charlotte se positionne en opposition au nom des valeurs d'indépendance et d'autonomie que ses parents lui ont transmises, les cercles d'amies que fréquente Islane attendent des jeunes femmes, rapidement devenues jeunes épouses, qu'elles gèrent convenablement l'alimentation de leur foyer et sachent notamment préparer des repas de réception sans montrer leur éventuelle difficulté à cet apprentissage. Islane, ayant elle aussi intériorisé cette norme, culpabilise dès lors de ne pas y arriver.

Pour les partenaires ayant récemment quitté le domicile familial, l'installation s'inscrit donc fréquemment dans une période d'apprentissage imprégnant les enjeux de l'alimentation conjugale. L'autonomisation des partenaires marque aussi les alimentations conjugales de ces couples de décohabitants à travers l'enjeu de découverte et d'affirmation de préférences alimentaires considérées comme personnelles, qui permettent de se (faire) reconnaître en tant qu'adulte, notamment auprès des familles d'origine.

b. Affirmer des préférences

L'influence de l'injonction à affirmer ses préférences sur les enjeux conjugaux est bien visible chez Cécile et Blaise (19 ans, en classe préparatoire et en licence 1, arrangement « *homme (temporairement?) plus disponible* »), qui ont quitté le domicile parental pour s'installer ensemble environ 9 mois avant l'entretien, et balancent entre fierté de l'autonomisation d'une part, inquiétude voire angoisse d'autre part. Chez leurs parents, iels ont développé une première expérimentation de la cuisine. Pendant son adolescence lycéenne, Cécile, chez qui l'alimentation est une « *question primordiale* », pour des raisons de santé notamment, prépare parfois des « *boites* » avec les restes de la veille, voire cuisine seule dans l'appartement secondaire de ses parents. Elle aime relativement cuisiner et cuisine parfois à la place de sa mère :

Cécile : Moi ça m'arrivait de cuisiner pour les repas de famille. [...] quand on recevait du monde. Bah au moins ma mère elle était tranquille, ça lui épargnait la tâche de faire un plat pour dix personnes. Moi j'étais là "Oh je vais leur faire mes fameuses, spaghettis à la carbo". [...] Ma mère elle était tranquille... (ent. 1, conjugal)

Seulement, cette implication est sporadique et volontaire, plus un loisir qu'une nécessité. L'adolescence de Blaise rime également avec une forte prise en charge de l'alimentation par ses parents, et se distingue par moins d'apprentissages, ses premières gammes en cuisine s'imposant davantage lors de leur installation conjugale.

Ainsi, l'installation signifie leur première véritable confrontation à la gestion quotidienne et routinière de la cuisine. Confrontée au manque de temps et au caractère impératif de la cuisine, Cécile apprécie moins cuisiner. Elle ne peut plus se faire des « boîtes » à partir des restes, Blaise cuisinant uniquement la quantité nécessaire au prochain repas³⁹⁶. Iels arrivent moins à varier leur alimentation que chez leurs parents³⁹⁷. Leurs pratiques alimentaires visent ainsi fortement à prouver leur capacité à gérer. Elles doivent également leur permettre d'affirmer leurs préférences, comme le souligne Cécile en relevant la « liberté » acquise :

Cécile : Ouais on fait nous-mêmes la cuisine. Donc on n'a pas forcément la restriction parentale, derrière de de... de rentrer le soir, et que le repas est déjà fait. De pas forcément avoir le temps de faire les courses avec les parents, que t'façons c'est eux qui payent, ils ont le dernier mot. [...] là on a vraiment pris notre émancipation, financière. Donc on doit s'auto-gérer. [...] Je suis toute seule mes parents sont pas à faire des plateaux de viande, où je me sens obligée d'en manger. (ent. 1, conjugal)

Parlant d' « émancipation », elle associe le fait d'avoir fait ses preuves en matière de gestion budgétaire au droit de décider ce qu'elle souhaite consommer. En l'occurrence, elle est devenue végétarienne à l'installation alors qu'elle se forçait encore, chez ses parents, à consommer de la viande lorsque sa mère en cuisinait. L'entretien témoigne de leur souhait de défendre des choix distincts de ceux de leurs parents, choix qu'iels développent à mesure que croît leur propre maîtrise. Achetant au départ uniquement dans des supermarchés des produits issus de l'agriculture conventionnelle, supposant ceux-ci moins chers, iels explorent la gamme des lieux d'approvisionnement et des produits à mesure qu'iels réussissent à mieux estimer leur pouvoir d'achat :

396 « J'ai encore le réflexe parfois. De me dire "Bon je vais manger quoi ?" D'ouvrir le frigo, et bon de me rendre compte que... Bon bah mis à part des œufs des galettes des trucs comme ça... [il n'y a rien de prêt] ».

397 Les week-ends étant l'occasion de manger des repas plus variés (Cécile : « le week-end on est tout contents parce qu'on sait qu'on va se re-faire chouchouter. Manger des trucs qu'on n'a pas forcément l'habitude de manger. »).

Cécile : c'est au fur et à mesure. En fait c'est au début on avait encore peur. On n'avait pas vraiment confiance. On était abandonnés dans une live / dans une ville. Sans nos parents... [...] on se dit peut-être qu'à la fin du mois, si ça se trouve, la pension que nos parents nous donnent, ça va pas nous laisser grand-chose à la fin. [...] On a commencé à se, à sortir, à s'émanciper un petit peu de cette peur. À aller vers, des articles que peut-être on aurait pas acheté au début. Par exemple, on achetait beaucoup de boites de conserve, pas premier prix mais... mais on essayait vraiment de comparer les prix les moins chers. Maintenant on se dirait / on regarde plus, au goût. Plus, si c'est bio. Et puis ensuite on regarde les prix. Et puis vraiment si c'est trop cher on regarde autre chose. En fait on a changé nos priorités. (ent. 1, conjugal)

Ainsi, iels consomment progressivement moins de viande³⁹⁸ et plus de produits « biologiques »³⁹⁹. Leurs pratiques d'achat sont marquées par de nombreuses expérimentations, dans lesquelles chacun·e teste ses préférences en même temps que se stabilisent celles du couple. La gamme des produits qu'iels achètent s'élargit au cours de leur cohabitation, et leurs achats montent en qualité. Iels quittent par exemple les supermarchés pour acheter davantage auprès des petits commerces, voire fabriquent certains produits eux-mêmes.

Chez ces couples, les transformations alimentaires individuelles liées à l'installation semblent ainsi au moins autant provoqués par le besoin de prouver leur capacité à subvenir à leurs besoins alimentaires, et de s'affirmer par rapport aux normes de la génération précédente (Garabuau-Moussaoui, 2001)⁴⁰⁰ que par les compromis pour s'adapter à l'autre. Ainsi, Cécile relie les changements davantage au fait de quitter le domicile de ses parents qu'à celui de vivre avec Blaise, comme à propos de sa transition au végétarisme :

Cécile : Je suis toute seule mes parents sont pas à faire des plateaux de viande, où je me sens obligée d'en manger. [...] Là je me gère. On se gère. On a modifié ensemble notre alimentation et... bah ouais c'est l'émancipation qui a fait que en fait... On a réussi à avoir cette liberté de pouvoir choisir, réellement, ce qu'on voulait manger. (ent. 1, conjugal)

Son végétarisme est présenté à la fois comme autrefois empêché par ses parents et comme un cheminement conjugal. La rencontre alimentaire conjugale ne ressemble ainsi pas, chez ces couples, à une confrontation entre des préférences et habitudes antérieures bien stabilisées, car les partenaires avaient en réalité, auparavant, des habitudes alimentaires relativement peu

398 Plus aucune pour Cécile, peu pour Blaise.

399 Dès le début de l'entretien, Blaise expose fièrement un ticket de caisse pour illustrer ses efforts pour acheter des produits « bio ».

400 Chez Cécile et Blaise, de nombreux aspects autres qu'alimentaires témoignent du caractère de défi que représente à leurs yeux le fait de devenir autonomes. Iels sont fiers·fières de mettre en avant le fait qu'ils ont meublé l'appartement à l'aide d'objets de récupération, à l'exemple d'un canapé qu'iels ont fabriqué à l'aide de palettes trouvées dans la rue.

autonomes. Le sentiment de compromis est en outre allégé par la fierté de l'autonomisation et l'impression d'une plus grande liberté de choix – malgré la contrainte économique. Les préférences individuelles sont généralement minorées, pour laisser la place au fait de se serrer les coudes face aux difficultés des activités alimentaires quotidiennes. Leurs habitudes moins stabilisées les rendent plus souples vis-à-vis des pratiques de la/ du partenaire, le dialogue conjugal visant à définir des normes et pratiques communes là où ni l'un·e ni l'autre n'en avait auparavant⁴⁰¹. Ces spécificités limitent la réflexivité des partenaires sur l'adoption de rôles et de pratiques alimentaires nouvelles. Ainsi, Cécile ayant moins de temps que Blaise du fait d'études prenantes, celui-ci se charge de tous leurs repas du soir. Il développe un amour de la cuisine, et la pratique auprès de leurs ami·es. Il prend partiellement en charge les courses, fréquemment sans Cécile. Ces enjeux de répartition sont cependant éclipsés par leurs préoccupations en matière de gestion budgétaire et de choix quant au types d'aliments et d'approvisionnement à privilégier. De même, Blaise adopte, au contact de Cécile, une alimentation proche du flexitarisme et s'interroge sur l'éventualité de devenir végétarien. Il tient ainsi grandement compte du végétarisme de Cécile sans beaucoup discuter ce choix.

La jeunesse domestique des partenaires, qui s'accompagne du manque de connaissances en matière de gestion domestique et de l'excitation de la découverte conjointe, apparaît ainsi comme l'un des ressorts de la participation de l'homme aux tâches alimentaires, visible chez les « *néophytes* »⁴⁰². Plus largement, les arrangements conjugaux des partenaires les plus « *jeunes* », c'est-à-dire venant de décohabiter, semblent favoriser aux débuts de la vie commune une moins grande spécialisation dans les tâches, et une relative proximité des consommations.

3. Les plus « *vieux* » confrontent leurs habitudes individuelles

Inversement, les couples composés de partenaires déjà bien autonomes, c'est-à-dire ayant le plus souvent vécu assez longtemps hors du domicile familial⁴⁰³, connaissent une mise en

401 Pour Cécile et Blaise, il s'agit de trouver des normes permettant l'équilibre budgétaire en même temps qu'une consommation éthique et responsable, comme en témoigne leur tâtonnement à propos de la limonade « *bio* », finalement écartée de leurs achats parce qu'au rapport qualité-prix jugé désavantageux, tandis que les œufs « *bio* » ont au contraire été adoptés.

402 Charlotte et Maxence, Carole-Anne et Gaëtan, Louisa et Alban.

403 Parmi ceux-ci, citons notamment Gaëlle et Damien, Camille et Yann, Thibaud et Zélie, Hanna et Sylvain, Jonathan et Marine, Nolwenn et Dylan, Jeanne et Aurélien, Camillia et François, Laura et Julien. Tou·tes ont eu des parcours de vie seul·e assez long, voire ont vécu dans des conditions très diverses, suite à de nombreux déménagements et au partage de colocations.

commun s'apparentant davantage à la confrontation de deux modèles stabilisés. En témoignent les difficultés déjà relevées que rencontrent Camille et Yann (23 ans et 32 ans, chargée d'études en environnement, ingénieur, arrangement « *gestionnaire par défaut* ») à accorder leurs alimentations (voir notamment chapitre 1, partie II.2.f et chapitre 3, partie II.3.c). Iels vivent à Paris, dans un logement dans lequel Yann a déjà vécu en cohabitation conjugale plusieurs années auparavant, et en colocation. Il a ainsi quitté le domicile familial quatorze ans auparavant. Ayant hérité de ses parents une inquiétude vis-à-vis des effets potentiellement dangereux pour la santé d'une alimentation malsaine, mais détestant cuisiner, il a radicalisé progressivement ses choix alimentaires au cours de son indépendance. Il a désinvesti autant que possible la cuisine et l'alimentation, arrêtant de manger certains soirs, ayant la « *flemme* » de cuisiner mais refusant de manger des produits préparés. Il utilise des produits demandant le minimum de travail alimentaire, comme des boîtes, se contentant parfois d'un seul aliment, n'assaisonnant pas. Un plat typique de son alimentation consiste ainsi en lentilles en boîte, simplement réchauffées sans assaisonnement. Il achète souvent des produits « *bio* », certes plus chers mais aux prix équivalents aux plats préparés. Il reçoit très peu, pour limiter cuisine comme vaisselle.

Camille n'a pour sa part jamais vécu en cohabitation conjugale, mais a quitté le domicile parental depuis son baccalauréat, et vécu dans différentes colocations dans plusieurs villes, en France et à l'étranger. Pendant ces années, Camille mange avec ses ami·es au restaurant universitaire et séparément de ses colocataires le soir (sauf de temps en temps, un repas collectif « *simple* »). Elle réalise un projet scolaire, qui la convainc de défendre une alimentation « *locale* ». Elle expérimente les jardins partagés et les AMAP. Elle voyage ensuite dans des pays où elle n'a pas accès à la restauration universitaire (Italie, Canada), ce qui l'incite à organiser une gestion rigoureuse nécessitant un travail alimentaire important :

Camille : mes séjours à l'étranger tout ça, qui m'ont un petit peu, qui m'ont un petit peu changé. Et surtout l'entrée dans la vie active, où j'étais vraiment dans des boîtes où y'avait pas de cantine. Et les gens, enfin la plupart des personnes en fait apportaient à manger, donc j'ai trouvé que c'était quand même plus chouette. Que d'aller acheter tout le temps des trucs dehors. (ent. 1, individuel)

De retour en France, elle vit quelques mois avec sa mère, pour laquelle elle cuisine. À nouveau seule, elle peaufine une gestion alimentaire millimétrée. Elle cuisine beaucoup, car elle aime ça tout en ayant besoin de « *contrôler ce qu'elle mange* », et pour cela de planifier et de préparer très en avance. Elle a une organisation complexe, qui demande un investissement

en temps et représente une importante charge mentale⁴⁰⁴. Elle se prépare des « *gamelles* » à apporter au bureau, pour des raisons économiques, éthiques, de végétarisme et diététiques.

Leur fréquentation est assez brève et parsemée de périodes où Camille n'est pas sur Paris⁴⁰⁵. Un an environ après leur rencontre, Camille s'installe dans l'appartement de Yann. Cette installation fait se confronter deux modèles assez différents, non pas concernant les types de produits alimentaires, tou·tes deux valorisant des produits « *bio* », peu carnés, et non transformés, mais en termes de complexité des plats et d'investissement dans la gestion, puisque Camille a une gestion alimentaire impliquant un travail domestique important alors que Yann minimise le temps de gestion et de préparation alimentaire. Ceci engendre des tensions, bien que non explicitées, qui s'expriment dans l'enquête par une faible communication entre elleux à propos des entretiens⁴⁰⁶, et un second entretien, conjugal, montrant l'écart entre leurs investissements⁴⁰⁷.

Du fait de modèles antérieurs stabilisés, les goûts de chacun·e ont été assez clairement identifiés au cours des premiers repas communs :

Camille : il est quand même aussi très porté sur le... [...] les choses cuisinées de manière un petit peu saines ! Donc, même si je mangeais pas mal de fruits et de légumes, je pense que j'en mange aussi plus. En quantités. [...] Tout ce qui est pâtes et riz, farines complètes. J'en achetais aussi avant, pour le sport. Mais j'achetais pas systématiquement que ça. Et là c'est vrai qu'il dit que les pâtes blanches ça sert à rien. [...]

Angèle : Et du coup tous ces aliments-là c'est parce que lui les consommait ?

Camille : Oui voilà. C'est ça. C'est parce que lui il les consommait. [...] Parce que lui c'était dans ses habitudes. Dans sa culture. (ent. 1, individuel)

404 Camille : « *disons que c'est quelque chose. Enfin moi, au quotidien, en fait mon alimentation. Enfin ce que je mange, j'ai envie de dire. Mes repas. Sont organisés chaque jour. Enfin chaque jour il faut que je me demande qu'est-ce que je vais manger, qu'est-ce que je fais etc. Euh, parce que depuis deux ans à peu près, souvent je me fais à manger le midi. Parce que je suis dans des boîtes où en fait on peut apport/ on peut apporter à manger. Moi c'est ce que fais. Je préfère faire à manger que apporter / nan donc acheter à l'extérieur. Donc du coup bah c'est une logique qu'est-ce que je me prépare, etc. Planification des courses, enfin voilà. Et du coup j'organise aussi pour mon copain !* » (ent. 1, individuel).

405 En effet, iels se rencontrent juste avant qu'elle ne parte une nouvelle fois à l'étranger, puis passent ensuite quatre mois à se fréquenter sur Paris, avant qu'elle ne reparte pour deux mois environ dans une autre ville.

406 Camille a répondu à notre annonce de demande d'entretien en signalant qu'elle s'intéresse beaucoup à son alimentation, sans mentionner Yann, qu'elle sollicite plus tard. Elle gère seule les échanges par mails.

407 Il se déroule relativement mal, Yann arrivant très en retard puis lui et Camille nous imposant implicitement une durée d'entretien réduite (moins d'une heure).

La stabilité des modèles antérieurs ressort dans l'assurance avec laquelle Camille justifie son organisation très prévisionnelle :

*Camille : déjà pour **contrôler ce que je mange, tout simplement**. Parce que ben déjà à l'extérieur on va être cantonné à l'offre qu'on va avoir. Qui est quand même assez **répétitive**. [...] Et puis en plus souvent c'est quand même, enfin on contrôle moins ce qu'il y a dedans. Dans le sens où y'a plus de matières grasses, ou de choses comme ça. Plus du point de vue **diététique** on va dire. Après du point de vue plutôt qualitatif, nous on mange beaucoup de, on essaye de manger beaucoup de produits **bio**. Donc dès qu'on achète à l'extérieur c'est quand même beaucoup plus compliqué. Je... enfin moi en particulier, j'essaie de favoriser tout ce qui est **végétarien**. [...] Et puis **économiquement** aussi je trouve ça plus intéressant. (ent. 1, individuel)*

Il en va de même dans sa description de leur organisation : elle suit un ensemble de règles claires à ses yeux, qu'elle n'a pas de difficulté à exposer. Leurs préférences respectives sont ainsi assez tranchées et clairement identifiées. Du fait de ces modèles bien ancrés, le couple innove moins qu'il ne trouve des terrains d'entente en répartissant les responsabilités. Ainsi, Camille a importé quasiment sans changement son modèle alimentaire, avec pour contrepartie qu'elle se charge de la gestion alimentaire pour toutes deux. Leur répartition des tâches est elle aussi assez clairement tranchée, justifiée par leurs différences d'organisation originelle. Les activités d'approvisionnement, de cuisine, de gestion et de vaisselle ne sont pas envisagées comme des moments d'expérimentation pouvant être partagés, mais « *chacun y va de son côté. On fait quasiment jamais les courses ensemble* » (Camille). Leur approvisionnement et gestion visent à économiser le temps et l'énergie consacrées, en se répartissant les tâches :

*Angèle : Et donc vous ne faites **jamais les courses ensemble**, même les grosses courses ?*

*Camille : Non **jamais**. Parce que chacun en fait les fait par rapport à son... trajet travail – domicile. [...] **On se déplace rarement spécialement pour ça**. (ent. 1, individuel)*

Les changements culinaires consistent moins en apprentissages qu'en adaptations :

*Camille : Bah comme je disais, **ça change par rapport à certaines recettes ou modes de cuissons que je vais faire**, que je faisais pas forcément avant. Et aussi, par rapport au contenu en tant que tel. Je sais très bien qu'il y a des aliments qu'il aime pas, que moi je mange. Donc je les fais pas quand je sais qu'on fait quelque chose qui va être mangé par nous deux. (ent. 1, individuel)*

Ainsi, l'installation est vue comme engendrant des contraintes par rapport à des habitudes satisfaisantes. Yann ouvre l'entretien sur l'idée que la vie de couple l'oblige à faire des « *compromis* » et à accepter des « *contraintes* », déplorant le fait de devoir à nouveau faire à

manger. Camille, qui a davantage importé son modèle, pense avoir connu peu de changements :

Camille : je pense que ça a plus eu d'impact sur lui que sur moi en fait. L'alimentation, et le fait de se mettre en couple. [...] dans le sens où comme moi... avant j'avais déjà une organisation. [...] il avait pas du tout une organisation comme la mienne. Donc quand je suis arrivée, je lui ai un peu imposé... imposé ça. (ent. 1, individuel)

Les pratiques communes se sont ainsi clairement bâties sur des « habitudes » antérieures, un terme largement utilisé pour décrire les pratiques de l'autre. Les partenaires ont enfin des avis plus tranchés que les décohabitants sur leurs pratiques réciproques, comme Yann qui critique la gestion de Camille comme obligeant à réaliser de fréquentes courses :

Yann : le fait d'acheter pour trois jours. Euh, et avec l'idée de on va toujours garder un frigo plein. Revient à en fait acheter un peu tous les jours. Ou au moins tous les deux jours. Ce qui reviendrait exactement au même, que d'acheter directement pour deux jours. (ent. 1, individuel)

Les tensions sont aussi clairement identifiées, comme lorsque Yann dénonce la gestion de Camille comme cause de désaccords (« forcément des fois c'est un peu sujet, c'est sujet de tensions »). Leurs représentations se heurtent de façon tranchée concernant les activités annexes aux repas (notamment le fait de visionner ou non des contenus audio-visuels), l'utilité de la cuisine, le temps à consacrer à la gestion alimentaire, la régularité des courses... La rencontre est ainsi vécue comme celle de deux modèles établis, et permet de tester leur compatibilité, comme en témoigne le sentiment de Camille que la bonne entente alimentaire est nécessaire à un couple, et qu'elle et Yann s'entendent plutôt bien. Leurs discours ne font aucune mention de difficultés à gérer semblables à celles évoquées par Blaise et Cécile, pouvant laisser croire que la période d'apprentissage de l'autonomie alimentaire n'a pas existé. L'écart entre ces deux couples est d'autant plus intéressante que leur durée de vie en cohabitation conjugale est identique, Camille et Yann cohabitant depuis 8 mois au premier entretien, Blaise et Cécile depuis 9 mois.

Ainsi, alors que les partenaires décohabitants de chez leurs parents « appren[nent] l'un de l'autre » ou « découvre[nt] » (Nadir) la gestion alimentaire, ceux ayant vécu seul·es font des « compromis » pour manger ensemble (Yann). Il semblerait ainsi que des partenaires n'ayant jamais vécu seul·es soient plus souples lors de la construction d'habitudes communes, et construisent des arrangements faisant davantage converger les pratiques. Ces différences

suggèrent que les spécialisations conjugales dépendent de la solidification, avant la mise en couple, des représentations, pratiques et préférences des partenaires, donc de leur parcours de vie, et notamment de la durée de leur vie en ménage individuel ou en colocation. L'âge s'avère ainsi un élément essentiel de la forme prise par l'échange conjugal alimentaire. Observons maintenant certains effets de la classe, en comparant les effets sur les interactions conjugales alimentaires genrées de la valorisation du « nous » conjugal des classes populaires et de l'attachement à l'autonomie vis-à-vis du/de la partenaire chez les classes supérieures.

4. Classes populaires : la valorisation du « nous » conjugal

Si les classes supérieures sont sur-représentées dans cette enquête, quelques couples appartiennent clairement aux classes populaires ou aux petites classes moyennes⁴⁰⁸ et quelques partenaires sont d'origine populaire et en couple avec une personne originaire de classe moyenne⁴⁰⁹. Chez ces enquêtés des classes populaires, une installation marquée par des contraintes dues à de faibles ressources et survenant à l'occasion du départ du domicile parental semble s'articuler avec un rapport subjectif à la conjugalité favorisant une mise en commun assez poussée des pratiques alimentaires, et une répartition des tâches parfois fortement spécialisée entre les partenaires.

a. Installations précoces et contraintes

En effet, l'installation de ces couples est caractérisée par les difficultés financières liées aux ressources parentales limitées et par une certaine précocité, surtout pour les jeunes femmes. Ceci d'abord parce que les parcours personnels et conjugaux sont caractérisés par une mobilité résidentielle assez faible et par une rencontre conjugale, ou mise en couple, plutôt précoce, effectuée assez tôt au cours de la vie. Les « jeunes » de ces catégories sociales sont en effet décrits par la littérature comme connaissant une assez faible mobilité résidentielle (Kesteman, 2010), du fait de parcours scolaires plus courts, mais aussi choisis en fonction de

408 Claire et Christopher (21 et 22 ans, mandataire judiciaire et magasinier vendeur, installé-es depuis 3 ans dans une commune urbaine isolée, arrangement « *nourricière* »), Laura et Julien (24 ans pour Laura, installé-es depuis 2 ans en petite agglomération, infirmière remplaçante et boulanger, arrangement « *partenaires spécialisé-es* »), Islane et Selman (23 ans pour Islane, étudiante pour être professeure des écoles et chauffeur VTC, installé-es depuis 3 ans en petite couronne, arrangement « *femme en apprentissage* »). Pour les analyses à l'origine de ces classifications, voir l'annexe 7.

409 Nadir (21 ans, au chômage après un CDD comme préparateur de commandes, installé depuis un mois en commune urbaine isolée avec Coralie, 20 ans, en IUT, arrangement « *conversion réciproque* »), Killian (18 ans, en intérim dans la manutention, installé depuis 4 mois avec Faustine, 18 ans, en BTS mode, arrangement « *chef* »), Corentin (27 ans, salarié d'une entreprise de radio-communications, installé depuis 1,5 mois en grande couronne avec Lisa, 22 ans, étudiante, arrangement « *homme (temporairement?) plus disponible* »).

la proximité au domicile parental. Dans les faits, les enquêté·es de ces catégories ont plus fréquemment rencontré leur partenaire à proximité du domicile parental que ceux de catégories supérieures, proximité qui concerne soit le lieux de rencontre, soit la proximité des lieux d'habitation des parents⁴¹⁰. Deux couples se sont ainsi connus au lycée, et partageaient donc des environnements semblables⁴¹¹.

D'après la littérature, la rencontre du/de la partenaire, ainsi que l'installation, peuvent avoir lieu relativement tôt dans ces catégories sociales, et pour les femmes encore plus tôt que pour les hommes (Rault et Régnier-Loilier, 2015). Ainsi, si l'âge médian à l'installation est en France de 25 ans pour les hommes et de 22 ans pour les femmes, il est « *de 21 ans pour les femmes qui n'ont pas le baccalauréat contre 23 ans pour les autres.* » (Insee Références, 2015, p. 88). Les couples rencontrés s'apparentant le plus aux catégories populaires se sont effectivement pour plusieurs formés alors que les partenaires étaient assez jeunes : à 19 ans pour Louisa et Alban, 17 et 18 ans pour Faustine et Killian, 15 et 16 ans pour Claire et Christopher, 14 ans pour Coralie et Nadir. Ainsi, Coralie, dont les parents sont « *cost estimator* » et Agente territoriale spécialisée des écoles maternelles, a rencontré Nadir, dont la mère est aide soignante, alors qu'ils étaient au collège, une « *amourette* » dont ils ne pensaient pas qu'elle durerait. Les années de fréquentation ont eu lieu pour elleux en fin de scolarité et alors qu'ils habitaient encore au domicile parental.

Par ailleurs, l'installation de ces couples s'effectue souvent sous contrainte, notamment financière, et doit généralement attendre l'indépendance de l'un·e des partenaires, plus généralement l'homme, soit que l'écart d'âge lui fasse finir ses études plus tôt que sa partenaire, soit qu'il en poursuive de moins longues. Au moment de leur installation, Killian essaie ainsi de trouver un emploi (tandis que Faustine est étudiante et aidée par ses parents), Nadir est au chômage après avoir déjà travaillé (tandis que Coralie, comme Faustine, est en études), Christopher dispose d'un revenu lié à son alternance (et Claire termine ses études, aidée en cela par une bourse publique). Louisa et Alban font figure d'exception, puisque Louisa est celle qui tente de trouver un emploi alors qu'Alban poursuit des études d'infirmier. Ainsi, pour les femmes, l'installation conjugale avant la fin des études est plus probable, et conduit dans ce cas à des formes de dépendance matérielle au partenaire. En termes

410 Les parents de Lisa et Corentin habitent la même commune, Coralie et Nadir viennent de communes proches rassemblées par le même lycée, Faustine et Killian également, Laura et sa famille vivaient visiblement depuis assez longtemps proches de la famille de Julien avant leur mise en couple.

411 Faustine et Killian, Coralie et Nadir.

d'autonomie domestique en revanche, les deux partenaires n'ont souvent jamais habité seul·es, et vont fréquemment apprendre ensemble les savoir-faire domestiques, comme expliqué dans la partie précédente. Ici, cette configuration concerne Faustine et Killian, Coralie et Nadir, Christopher, enfin Louisa (Alban et Claire, les partenaires de Christopher et de Louisa, ayant été quelques temps indépendant·es).

La littérature confirme ces éléments, ajoutant que l'installation conjugale peut parfois remplacer un horizon professionnel incertain, en particulier pour les femmes (Battagliola, 1997, p. 89-93), malgré la montée du chômage des jeunes hommes peu diplômés :

Quand l'emploi est un préalable à l'installation conjugale pour les hommes des milieux populaires, c'est la mise en couple des jeunes femmes les moins qualifiées qui leur permet d'accéder à l'indépendance à l'égard de leurs parents. (Lefevre, 2008, p. 85)

Ainsi, Louisa (21 ans, installée depuis 6 mois dans une petite agglomération, en recherche d'emploi, arrangement « *néophytes* ») s'installe chez Alban (20 ans, étudiant infirmier) dès leur rencontre, car sa mère, « *hippie* », vit dans un camion et ne peut pas facilement l'héberger, et qu'elle ne s'entend pas très bien avec son père, chez qui elle vit depuis le début de sa première année d'études quelques mois plus tôt. En rupture de ban avec l'Université, elle travaille alors en intérim, puis décide sans hésiter de suivre Alban dans une région nouvelle pour elleux lorsque celui-ci décroche une formation. Suite à cette mobilité, elle a encore plus de mal qu'avant à trouver du travail, mais dit pour autant ne pas la regretter. Faustine et Killian (18 ans, en intérim dans la manutention et en BTS mode, installé·es depuis 4 mois en petite agglomération, arrangement « *chef* ») connaissent une situation inversée, Killian suivant Faustine dans la ville de son BTS sans avoir lui-même de projet scolaire suite à son baccalauréat, et s'efforçant de trouver du travail en intérim.

b. Primat du couple

En articulation avec ces particularités des parcours scolaires et des installations conjugales, les pratiques suggèrent une mise en commun relativement poussée des ressources, dans une optique de valorisation du « *nous* » conjugal. En effet, resté·es relativement près de chez leurs parents⁴¹², ou au contraire faisant à deux le grand saut dans une région éloignée⁴¹³, ces couples investissent leur domicile, adoptant des animaux domestiques, envisageant parfois assez rapidement l'achat d'un bien immobilier. Les couples de catégories supérieures sont très rares

412 Coralie et Nadir, Claire et Christopher, Priscille et Mathieu.

413 Louisa et Alban, Faustine et Killian, Islane.

à se projeter dans les adoptions d'animaux domestiques. Ainsi, seules Gaëlle et Damien adoptent un chaton entre les deux entretiens. Comparativement, Louisa et Alban ont un oiseau (appartenant à Louisa) et viennent d'adopter un chat tout comme Faustine et Killian. Laura et Julien ont chats, chiens et poules, Claire et Christopher ont trois chats, Priscille et Mathieu un lapin et des poissons rouges malgré la petitesse de leur studio. Trois ans après leur première installation, Claire et Christopher sont en outre propriétaires de leur maison. Ces rapports à l'habitat conduisent à lier les trajectoires des partenaires.

Quant aux ressources, leur faiblesse semble favoriser leur mise en commun, en accord avec cette relative valorisation du « nous » conjugal. Ainsi, pour Louisa, « *on part dans l'optique que tous nos sous ils sont ensemble. [...] Sur ma carte c'est pas mes sous et sur sa carte c'est pas ses sous. [...] Parce qu'en fait ils servent à tous les deux.* » (ent. 1, conjugal). Cette mise en commun est ici clairement due en partie à la faiblesse des ressources, car, comme le dit Alban « *En fait on prend la carte où y'a des sous dessus quoi ! (rires)* ». Delphine Roy distingue ainsi le cas des jeunes femmes des classes populaires, « *pour lesquelles le « tout ce qui est à moi est à toi » et la division travail salarié/travail domestique semblent aller davantage de soi [que dans les catégories supérieures]* » (2005, § 10). Si globalement les jeunes adultes refusent d'effacer le « je » au profit du « nous », c'est-à-dire d'être dilués dans le couple, de perdre leur autonomie (Santelli, 2018), cela s'avère moins valable pour ces couples. Ces couples correspondent plus aux partenaires souhaitant « *se réaliser ensemble* » distingués par Emmanuelle Santelli. Celle-ci associe ce type conjugal à des personnes plus jeunes, ayant connu des parcours d'autonomisation plus courts, ayant moins d'expérience amoureuse, éléments caractérisant plusieurs des couples de catégories plus populaires rencontrés dans cette enquête⁴¹⁴. Chez ces couples, l'entité conjugale est davantage valorisée, comme fournissant la matière pour se réaliser. Ceci s'associe, selon Emmanuelle Santelli et comme nous allons présentement le voir, avec moins d'attachement à l'égalitarisme dans la répartition des rôles, une institutionnalisation plus forte du couple (mariage, souhait d'enfants selon elle, auxquels nous ajoutons les achats immobiliers et l'acquisition d'animaux domestiques), et une capacité des partenaires à sacrifier certains de leurs intérêts personnels au nom du couple.

414 Emmanuelle Santelli trouve également que ces partenaires partagent davantage de valeurs religieuses fortes, ce que nous n'avons pu observer, n'ayant pas enquêté en cette direction. Nous savons ainsi seulement que l'un des partenaires (Nadir) d'un couple et un des couples (Islane et Selman) sont musulmans pratiquants.

c. Spécialisations domestiques

Ainsi, il semblerait que ces parcours scolaire-professionnels plus courts et parfois jalonnés de difficultés voire d'échecs, ainsi que la plus grande faiblesse des ressources et la précocité de la rencontre s'articulent directement à une conception spécifique de la conjugalité, et à des rapports sexués spécifiques. Tout d'abord, les contenus alimentaires sont pensés comme devant être mis en commun, et se remarque une absence relative de tension à propos du contenu des assiettes. En effet, il semblerait que les partenaires, du fait même de cette valorisation de la mise en commun, sont prêt·es aux concessions pour réussir à réunir leurs alimentations pourtant différenciées par leurs appartenances sexuées. En témoignent aussi bien les contorsions diététiques de nombreux·ses enquêt·es, telles Faustine (18 ans, installée depuis 4 mois dans une petite agglomération, en BTS mode, arrangement « *chef* ») et Claire (21 ans, mandataire judiciaire installée depuis 3 ans dans une commune urbaine isolée, arrangement « *nourricière* »), pour rendre possibles les plats communs face à des partenaires aux habitudes diététiques très éloignées (voir chapitre 4 pour plus de détails), que les efforts déployés par Coralie et Nadir (20 et 21 ans, l'une en IUT, l'autre au chômage après un CDD comme préparateur de commandes, arrangement « *conversion réciproque* ») pour manger ensemble malgré des habitudes différentes dues à leurs origines sociales et religieuses. Se remarque également une relative discrétion des discours des femmes concernant le contrôle pondéral, et encore plus diététique. Peut-être est-ce dû au fait que les normes de corpulence sont un peu moins strictes dans les catégories populaires (Régnier et Masullo, 2009), et, quant aux normes diététiques, à une perception moins préventive des comportements alimentaires vis-à-vis de la santé (*ibid.*). Mais il s'agit aussi probablement, selon nous, d'une tendance favorisée par la valorisation du repas conjugal, de la mise en commun des repas. Ainsi, ces couples semblent les plus marqués par des oppositions diététiques initiales fortes entre l'homme et la femme⁴¹⁵, souvent justifiées par des habitudes de vie et des métiers réputés plus « *physiques* » pour les hommes, mais gommées par les repas communs. Le cas de la « *nourricière* » Claire et Christopher, développé dans le chapitre 4 et que nous développerons à nouveau ci-dessous, l'illustre très bien : alors que Claire est assez attentive aux enjeux alimentaires pondéraux, elle se « *sacrifie* » pour faire des repas pouvant convenir à Christopher.

415 Particulièrement dans les cas de Claire et Christopher, mais aussi de Faustine et Killian.

Chez ces partenaires valorisant le « nous » conjugal, et quittant qui plus est fréquemment le domicile parental pour s'installer en cohabitation, les contenus sont ainsi assez volontiers et assez rapidement mis en commun aux débuts du couple. En conséquence, les tensions éventuelles pourraient se reporter sur la distribution des tâches domestiques. D'après d'autres travaux, malgré un attachement croissant à la participation masculine, celle-ci est cependant relativement pensée sous l'angle de la spécialisation et de la complémentarité parmi les classes populaires (Cartier *et al.*, 2018). Se maintiendrait un certain « *modèle matrimonial ancien* » dans les catégories les plus fragilisées, en particulier pour les femmes (Kaufmann, 2017, chapitre III), constitué d'un mariage sans cohabitation préalable, d'une plus grande institutionnalisation par le mariage, et d'une plus forte chance de spécialisation domestique de la femme. Nos observations montrent ainsi une tendance à certaines spécialisations dans la prise en charge des tâches domestiques au cours du temps. Elles suggèrent que ce sont dans ces catégories sociales que se trouvent le plus de couples à la répartition très spécialisée, et proche des rôles genrés « *traditionnels* », bien que certains couples, installés très récemment, y dérogent visiblement. Elles invitent surtout à relier ces spécialisations parfois marquées des partenaires à la valorisation de l'entité conjugale dont nous venons de parler. Afin d'illustrer ces propos, nous pouvons convoquer l'exemple de Claire et Christopher (21 et 22 ans, mandataire judiciaire et magasinier vendeur, 3 ans de fréquentation, 3 ans de cohabitation, arrangement « *nourricière* »). Claire a grandi auprès d'une mère célibataire en invalidité maladie, Christopher d'un père chef d'équipe en usine et d'une mère coiffeuse. Iels se sont rencontrés en 2011, alors qu'ils sont au lycée, Christopher en première et Claire en seconde. Iels vont étudier puis travailler dans la même ville tout en habitant séparément pendant quelques années avant de s'installer ensemble. Après son baccalauréat, Claire, grâce à une bourse d'études et aux aides au logement, part de chez sa mère et vit un an seule dans la grande ville de province où habite sa mère. Christopher reste quant à lui chez ses parents, selon ses propres mots car il n'a aucun revenu personnel, étant en BTS. Iels s'installent après 3 ans de fréquentation en août 2014, alors que Claire continue ses études en étant toujours boursière et que Christopher est en alternance. Le fait qu'il se retrouve en alternance, et donc perçoive environ 800 euros nets par mois, a beaucoup joué d'après elleux sur cette installation. Ainsi, les fiches biographiques⁴¹⁶ remplies par Claire et Christopher témoignent

416 Pour rappel, nous avons fait remplir à certain·es enquêté·es des fiches biographiques mettant en relation les différents lieux où ceux-ci ont habité et les personnes avec qui iels cohabitaient avec d'éventuelles remarques sur leurs pratiques alimentaires de l'époque concernée. Si cette fiche écrite était généralement redondante avec les récits fournis par les enquêté·es à propos de leur passé

des la précocité de leur installation : iels s'installent à un âge relativement bas, et n'ont quasiment pas connu d'expériences résidentielles en autonomie avant.

Fiche biographique de Claire :

Âges	Années	Etudes / profession	Personnes cohabitantes	Habitation (lieu, type)	Alimentation	Evénements marquants
0-17ans	1996 -2013*	à l'école	Ma mère	appartement URBAIN		
17ans 18ans	2013 2014	Étudiante	Seule	URBAIN (appartement)		
18ans 20ans	2014 2016	Étudiante	En couple	URBAIN (appartement)		
21ans	2017	Saboté	En couple	URBAIN (maison)		

Fiche biographique de Christopher :

Âges	Années	Etudes / profession	Personnes cohabitantes	Habitation (lieu, type)	Alimentation	Evénements marquants
0-19	1995 à 2014*	en étude	les parents	en campagne		
19-22	2014 à 2017	travailleur	conjointe	en ville		

Au cours des années suivantes, la taille et le type de leur logement vont évoluer au fur et à mesure que leurs revenus s'élèvent, Christopher puis Claire commençant à travailler. Iels commencent par troquer leur appartement pour une maison, dans une commune isolée et non plus en centre-ville. Lors de notre rencontre, trois ans après leur installation, iels y vivent avec plusieurs animaux de compagnie, dans un logement vaste, bien équipé de meubles relativement neufs (et à l'équipement ressemblant à certains égards au logement de Gaëlle et Damien, cf. partie I.1). Recontacté·es un peu plus de quatre ans après leur installation, iels se lancent d'ailleurs dans la construction d'une maison.

Éléments déjà détaillées dans le chapitre 4, iels mettent en avant des goûts et enjeux alimentaires assez éloignés au départ, Claire ayant surveillé son alimentation pour perdre du poids quand elle vivait seule, et aimant cuisiner des légumes, tandis que Christopher n'a jamais eu besoin de surveiller son alimentation et n'aime pas trop les légumes. Pourtant, iels mangent les mêmes plats, et Claire, qui cuisine, adapte ses plats aux goûts de Christopher, essayant de trouver un équilibre entre leurs préférences, dont le résultat emblématique sont les

alimentaire, elle nous permettait de limiter les risques de confusion chronologique lorsque nous reconstruisions les passés alimentaires, et permettait avec certain·es de creuser davantage ces étapes alimentaires passées.

légumes en sauce ou gratinés. Leur répartition des tâches, très différenciée puisque Claire se charge intégralement de la gestion alimentaire en disposant pour cela des ressources de l'un·e comme de l'autre, semble convenir à toutes deux. Ce couple illustre très bien une forme de conjugalité plus spécifique aux classes populaires, puisque certaines de ses caractéristiques ne se retrouvent pas au sein des couples de classes supérieures : le couple, formé jeune, est relativement fusionnel du point de vue des ressources, celles-ci, plutôt faibles, étant mises en commun pour permettre l'accès à des biens communs (l'indépendance vis-à-vis des parents d'abord, les biens immobiliers, mobiliers et autres animaux de compagnie ensuite) ; cette fusion s'accompagne en revanche d'une perception des partenaires comme complémentaires à l'échelle domestique, d'où des spécialisations prononcées dans la prise en charge des tâches ; les consommations sont considérées comme originellement différenciées, au nom notamment de la complémentarité entre les sexes sociaux⁴¹⁷, mais devant se plier au repas commun, symbole de la fusion conjugale.

Ainsi, nous pouvons émettre l'hypothèse selon laquelle, dans les classes plus populaires, les rencontres et installations conjugales précoces ainsi que les difficultés matérielles et financières s'articulent à une conception plus fusionnelle du couple, justifiant des concessions alimentaires plus importantes ainsi que des spécialisations domestiques parfois marquées.

5. Classes supérieures : rester autonome vis-à-vis de l'autre

À ces positions observées uniquement parmi des enquêtés·es de catégories plutôt populaires, répondent d'autres positions dans les catégories plutôt supérieures. Pour elles·eux s'articulent des conditions d'installation plus favorables et associées à une conception du conjugal comme ne devant pas entraver les libertés individuelles, ce qui semble positionner les femmes dans un rapport sexué conjugal particulier.

a. Les moyens de l'autonomie

L'appartenance aux catégories supérieures favorise des parcours scolaire-professionnels plus longs que la moyenne, fortement investis parce que déterminant la position professionnelle future. Ces enquêtés·es doivent plus longuement se consacrer à leur parcours de formation, devant assurer leur avenir et au nom desquels doivent être sacrifiés certaines attentes, y

417 Rappelons le mot de Claire à propos de Christopher et des tâches domestiques « *C'est un mec... faut le pousser au cul !* »

compris, pour certain·es, la vie en couple. Ainsi, si les enquêté·es des classes populaires reportent parfois leur installation par manque de ressources financières, ceux des classes supérieures le font parfois en privilégiant leurs études ou leur premier emploi. Parallèlement, les ressources parentales et aides publiques rendent possible pour ces derniers·ères une autonomisation précoce malgré une dépendance financière durable, forgeant des habitudes de vie autonome.

Tout d'abord, hommes et femmes de ces catégories supérieures sont caractérisé·es par des conditions d'installation liées au mode de vie étudiant tel que la littérature l'a déjà décrit, et qui sont rendues possibles par des ressources financières, matérielles et sociales liées aux solidarités, principalement parentales⁴¹⁸. Rares sont les couples rencontrés dont les deux membres sont indépendant·es de leurs parents, alors même que ces partenaires de catégories plus élevées sont souvent plus âgé·es que ceux de catégories populaires. Nous retrouvons les résultats selon lesquels l'aide parentale financière est « *plus importante chez les enfants de cadre que chez les enfants d'ouvrier* » (Pinto, 2010), et les aides sociales peuvent être également perçues – à commencer par les aides au logement – par les étudiant·es des catégories supérieures, qui cumulent également des aides matérielles parentales ou liées à leur réseau social (comme le prêt gracieux d'un logement). Ainsi, s'iels sont dans une forme de « *semi-dépendance* » (Van de Velde, 2008), les étudiant·es des catégories supérieures, cumulant les aides, disposent de moyens supérieurs⁴¹⁹, et disposent d'un accès à l'autonomie résidentielle et domestique avant la fin de leurs études (Insee Références, 2015, p. 88).

L'installation de Camillia et François (25 et 23 ans à l'installation à Paris juste avant le premier entretien, en master de journalisme tou·tes deux, arrangement « *chef*») en témoigne, puisqu'elle est marquée par l'apport en capitaux – financiers et sociaux – des parents de François. Iels ont connu des années d'études en habitant diverses villes, en colocation ou seul·es, grâce à l'aide financière parentale. Lorsqu'iels s'installent sur Paris, iels ne sont pas encore salariés mais en stage de fin d'étude. Iels s'installent d'abord dans un quartier calme et huppé de Paris, car un ami de la mère de François leur sous-loue un bel et grand appartement

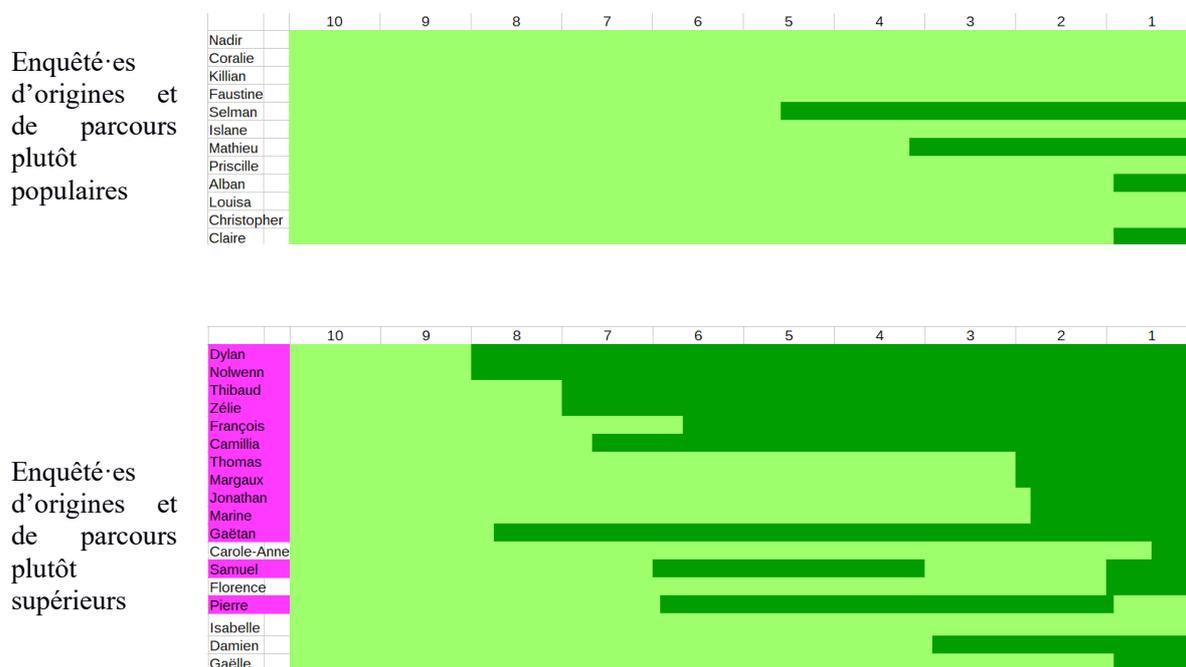
418 En effet, en France, les transferts familiaux représentent 43 % du budget mensuel moyen des étudiant·es en 2005 (enquête Eurostudent, 2005 : Cusset et Damon, 2009), et culminent lorsque les jeunes quittent le domicile parental (Déchaux, 2007).

419 Parmi les étudiant·es âgé·es de moins de 26 ans, « *les 20 % des plus pauvres avaient, en 2006, un niveau de vie moyen de moins de 400 euros par mois, et les 20 % les plus riches un niveau de vie supérieur à 1 832 euros par mois* » (Kesteman, 2010). Il est malheureusement difficile de savoir si ces aides sont différenciées selon le sexe, du fait de la faiblesse des études sur ces questions (Déchaux, 2007).

à prix cassé. Payé comme stagiaire, François se fait aider en parallèle par ses parents, et vit avec environ 1000 euros par mois. Quelques mois plus tard, devant quitter cet appartement, iels louent cette fois-ci dans le secteur privé. Lors du second entretien, François a désormais un CDD d'un an relativement bien rémunéré, à hauteur de 1600 euros nets. Pourtant, il se fait encore soutenir économiquement par ses parents, à hauteur de 600 euros par mois, vivant désormais avec environ 2200 euros par mois. Ceci creuse d'ailleurs la différence avec Camillia, qui n'a pas encore trouvé d'emploi.

L'autonomie rendue possible par les apports des parents et leurs longues études soumises à la mobilité permettent aussi à ces adultes d'expérimenter divers environnements et conditions de vie, dont la vie seule, mais aussi diverses liaisons amoureuses avant leur installation en couple. Iels connaissent ainsi des parcours d'expérimentation longs et une autonomie résidentielle et domestique forte, assez longtemps avant l'installation en cohabitation conjugale, à un âge souvent plus avancé que chez les enquêté·es de catégories plus populaires. Comme visible dans le tableau suivant, qui compare les durées de vie hors du domicile familial avant l'installation conjugale selon l'appartenance de classe de certain·es enquêté·es, Camillia a ainsi vécu seule ou en colocation plus de six années durant avant son installation avec François, qui pour sa part a vécu seul ou en colocation plus de cinq années. À l'installation, Camillia a 25 ans et François 23 ans, et tout·es deux sont en fin d'école de journalisme, c'est-à-dire dans des études de niveau master 2. Nous l'avons vu (en partie I.3), cette vie indépendante génère l'apprentissage de l'autonomie domestique et la construction de pratiques domestiques relativement individualisées.

**Tableau 2 – écarts de parcours résidentiels en fonction de la classe (hors enquêtés-
ayant déjà vécu en couple) :**



Nous avons représenté les 10 années précédant l’installation conjugale. Les années de vie chez les parents sont représentées en clair, celles de vie autonome en colocation ou seul·e, hors du domicile familial, sont en foncé. Les prénoms des partenaires ayant déjà vécu en colocation sont surlignés.

Nous pouvons ainsi comparer les enquêtés de catégories populaires avec ceux de catégories supérieures (nous avons ici exclu ceux dont la position sociale est intermédiaire). Ceci permet de constater que les enquêtés de catégories supérieures ont quasi-systématiquement vécu hors du domicile parental avant l’installation conjugale, et pour beaucoup sur d’assez longues périodes, alors que seul·e une minorité des enquêtés de catégories populaires ou des petites classes moyennes ont déjà vécu hors du domicile parental. Par ailleurs, beaucoup des enquêtés de classes supérieures ont connu la vie seul·e et des colocations.

b. Primat du « je » sur le « nous »

En complément mais aussi peut-être à cause de ces longues expériences individuelles, il semblerait qu’un autre rapport à la conjugalité marque ces partenaires, avec une relative dévalorisation du « nous » conjugal par rapport au « je » : les horizons professionnels, mais aussi personnels – et notamment l’impératif de découverte de soi, par les voyages et l’expérimentation de diverses conditions de vie, par exemple en partant à l’étranger – ne doivent pas être (trop) entravés par la conjugalité. L’installation en couple ne doit ainsi pas trop empiéter sur les études, conception parfois au cœur de l’accord parental pour celle-ci. Cécile et Blaise (19 ans, installés depuis 9 mois en grande agglomération, en classe

préparatoire et en licence, arrangement « *homme (temporairement?) plus disponible* »), originaires de classes moyennes (leurs parents sont respectivement gendarme et éducatrice spécialisée, et enseignant et secrétaire scolaire) mais s'étant rencontrés jeunes et souhaitant s'installer ensemble dès leur entrée dans l'enseignement supérieur, ont dû rassurer leurs parents quant au fait que leur installation ne nuirait pas à leur réussite scolaire. Ceci explique leur besoin de prouver, au cours de l'entretien, leur capacité à gérer les tâches domestiques (voir partie I.2). La littérature a ainsi relevé que pour les jeunes étudiant·es, la cohabitation peut permettre de vivre ensemble sans trop s'engager (Villeneuve-Gokalp, 1990)⁴²⁰. Ainsi, si le parcours est essentiel à la compréhension des formes de conjugalité comme le conclue Emmanuelle Santelli⁴²¹, il l'est très certainement plus encore pour les catégories supérieures, pour qui le parcours personnel peut primer sur l'installation conjugale.

Ce primat du parcours individuel s'observe bien dans des installations conditionnées par les mobilités scolaires, certaines se réalisant de façon « *pragmatique* », parce qu'elles n'entravent pas, voire favorisent, des projets scolaires ou professionnels personnels. Les installations de ces enquêté·es sont freinées non par le manque de moyens comme pour des enquêté·es de classes populaires – puisque les moyens sont déjà suffisants pour posséder deux logements séparés indépendants de ceux des parents – mais par la mobilité scolaire et professionnelle. À titre d'exemple peut être évoqué le cas de Nolwenn (26 ans, 11 mois de cohabitation après 6 ans de fréquentation, pigiste, arrangement « *partenaires spécialisé·es* »), fille d'un analyste programmeur et d'une secrétaire de direction, ayant fait de longues études (classes préparatoires, IEP, école de journalisme) et Dylan (28 ans, professeur certifié), fils d'instituteur et d'une salariée d'une compagnie d'assurances, au parcours l'ayant mené plus directement au métier de professeur d'histoire certifié, après un master. Iels se rencontrent alors que Nolwenn est au tout début de son parcours post-bac, en première année de classe préparatoire ; Dylan est quant à lui en licence. Iels se mettent ensemble et restent ensemble à distance pendant plus de six ans, leurs formations puis emplois respectifs les emmenant dans des villes éloignées : Nolwenn vit à Brest, à Rennes, en Argentine et au Chili, puis à nouveau

420 Il n'est pour autant pas évident que le modèle d'union libre, désormais bien installé, ait connu son origine chez les étudiants, c'est-à-dire les jeunes des milieux favorisés, avant de se diffuser progressivement dans les catégories plus populaires, puisque cette pratique existait déjà dans les catégories ouvrières depuis longtemps, comme l'explique l'auteure.

421 La mise en couple, en particulier cohabitant, a lieu parce que « *dans cette relation-là, chacun des conjoints acquiert le sentiment de pouvoir se réaliser en fonction de ce qui, à cette étape de son parcours, lui paraît le plus crucial [... L'amour] est profondément lié à ce qui caractérise le parcours de chacun* » (2018, p. 26).

à Rennes, enfin à Lille ; Dylan vit à Saint Briec, Nantes, Rennes, puis en Île-de-France. Selon Nolwenn, « *y'a eu une seule année où on était dans la même ville* » et cela ne faisait alors pas très longtemps qu'ils étaient ensemble. Ils ont donc attendu six ans, que Dylan soit stabilisé en Île-de-France en tant que professeur, et que Nolwenn devienne pigiste rattachée à Paris, pour s'installer. Le tableau précédant montre également qu'ils font partie des enquêtés des classes supérieures ayant connu la période de vie hors du domicile parental la plus longue avant l'installation conjugale. Transparaît dans leur discours l'importance de privilégier longuement leurs études avant d'envisager une installation pouvant exiger de sacrifier une mobilité professionnelle.

Pour d'autres couples formés plus récemment, donc n'ayant pas connu d'importants reports de l'installation pour cause de mobilité, l'amour est peu mis en avant comme cause principale de l'installation, à la différence d'intérêts plus pragmatiques, comme le fait de payer moins cher en loyer, de s'organiser plus facilement pour la gestion domestique, etc. Hinata (20 ans, 8 mois de cohabitation après 10 mois de fréquentation, en licence, arrangement « *femme en défection* ») explique ainsi combien la proposition d'installation avec Antoine (22 ans, technicien de maintenance) dans la maison de sa grand-mère (elle-même absente parce qu'en maison de retraite) l'arrangeait bien, lui permettant de se libérer d'un loyer et de confier à Antoine ses affaires pendant un séjour à l'étranger dans le cadre d'un Erasmus. Les installations de ces couples récemment formés doivent ainsi beaucoup au hasard des mutations scolaires, comme pour Camillia et François (25 et 23 ans, en master de journalisme, arrangement « *chef* »), qui s'installent à l'occasion d'un stage de fin d'études effectué dans la même ville et qui ne savent pas, au moment de leur installation, s'ils continueront de cohabiter quelques mois plus tard lorsque leur stage prendra fin :

François : [On peut rester dans cet appartement] jusqu'en août. Donc jusqu'à ce que Camillia ait fini son stage. Son CDD, pardon. Et que moi j'ai fini mon apprentissage. [...] quant à la question que tu te poses peut-être de savoir si on va vivre ensemble après... après août. Bah on sait pas. Enfin on n'en a pas encore parlé avec Camillia. Donc... Moi je pense que j'aimerais bien. Mais je pense que y'a aussi le risque qu'on ait été mal habitués à vivre ici. Où on a énormément de place pour deux. Où on est juste à côté de nos tafs. (ent. 1, individuel)

Dans les faits, Camillia et François ont continué d'habiter ensemble, s'installant dans un nouvel appartement dans Paris dans lequel nous les avons revus pour un nouvel entretien. Une fois l'installation réalisée, la soumission du conjugal aux enjeux professionnels n'est cependant pas terminée, car les contraintes professionnelles de mobilité, doublés de moyens financiers relativement élevés, favorisent des décohabitations temporaires ou partielles, par

exemple par l'occupation de deux logements simultanément. Pour Zélie (25 ans, doctorante, installée depuis 3 mois lors du premier entretien après des années de fréquentation, arrangement « *homme converti* »), fille de psychanalyste et d'infirmière, et Thibaud (25 ans, jeune journaliste), fils de designer et de cadre supérieur de la mode, l'emménagement officiel a eu lieu au cours de l'été 2016, en proche banlieue parisienne, à l'occasion d'une inscription de Zélie en thèse et d'une embauche de Thibaud comme journaliste. Pourtant, cette installation n'est que relative, Thibaud changeant de rattachement régional tous les quelques mois, y prenant donc des logements temporaires, et vivant avec Zélie uniquement certains week-ends. Cette situation a duré environ 5 années durant après l'installation et les entretiens.

Ainsi, l'installation, considérée habituellement comme un impératif du conjugal, passe ici souvent après les enjeux professionnels personnels.

c. Conséquences sur l'indépendance financière et alimentaire des femmes

Or, ces éléments liés aux appartenances de classe pourraient correspondre à des positions sexuées spécifiques. En lien avec cette conception d'un « *nous* » conjugal s'arrêtant aux frontières des projets individuels, et en dehors des cas où l'un·e ne dispose d'aucune ressource, les ressources ne semblent pas autant mises en commun que chez certains couples de catégories plus défavorisées. Ceci est visible dans les arrangements financiers en matière alimentaire, qui suivent des tractations concernant la part que chacun·e doit fournir tout en conservant le contrôle individuel de son argent. Parmi les couples rencontrés n'appartenant pas aux classes populaires, aucun ne traite l'intégralité des revenus des deux partenaires comme une même ressource commune. Si plusieurs considèrent l'intérêt d'ouvrir un compte commun (voir chapitre 1, partie III.3), iels n'en disposent pas et semblent l'envisager comme un troisième compte sur lequel chacun·e versera sa contribution. Cette séparation, caractéristique selon Delphine Roy « *des couples jeunes, où la femme est diplômée et travaille* » (2005, §11), semble s'accompagner d'une moindre mise en commun générale des activités domestiques, ou du moins du refus d'une forte spécialisation des partenaires, donc d'une plus forte autonomie pouvant jouer sur les rapports sexués, car permettant aux femmes de défendre leurs propres pratiques et la gestion personnelle de leurs revenus. Cette plus faible mise en commun est cependant ambiguë, car elle peut empêcher certaines femmes d'accéder aux revenus substantiellement plus élevés de leur conjoint. Ainsi, Gaëlle (21 ans, étudiante ingénieure en alternance, installée depuis 1 mois à Paris, arrangement « *nourricière* »), fille

d'un cadre supérieur et d'une commerciale ayant engagé des études en alternance en école d'ingénieur, a dû renégocier la répartition des dépenses domestiques, et notamment alimentaires au sein de son couple avec Damien (24 ans, actuaire), fils d'un haut fonctionnaire et d'une avocate, devenu consultant en assurance. Car bien qu'ayant un revenu de 1200 euros nets, leur train de vie ne lui permettait pas de mettre d'argent de côté tandis que Damien mettait près de 2000 euros de côté chaque mois, les revenus de chacun·e n'étant pas mutualisés en dehors de dépenses communes clairement circonscrites (loyers, alimentation, charges domestiques fixes, vacances). Cette logique de séparation maximale des ressources se traduit aussi dans la gestion réalisée par Pierre et Isabelle (26 et 24 ans, ingénieur consultant et étudiante ingénieure, installé·es depuis moins de 2 mois, arrangement « *femme en apprentissage* »), alors que celle-ci ne dispose de quasiment aucun revenu : plutôt que de considérer l'ensemble de leurs revenus comme communs, et alors qu'Isabelle est clairement dépendante financièrement de Pierre, Pierre paye le loyer, et donne régulièrement à Isabelle de petites sommes lorsqu'elle les lui demande, y compris pour payer des courses alimentaires. Ainsi, comme l'explique bien Delphine Roy, cette séparation des ressources, souvent inspirée par l'égalitarisme, peut se retourner contre les partenaires les moins doté·es :

la norme [de partage des ressources financières], parmi les femmes jeunes, diplômées, des classes moyennes, a changé de côté, et serait plutôt du côté du partage limité [... avec] des conséquences ambiguës en termes d'accès du moins bien doté des conjoints aux ressources de l'autre. (Roy, 2005)

Elle participe dans tous les cas d'une vision des partenaires devant rester relativement indépendant·es, quitte à ce que chacun·e s'appuie sur les solidarités familiales, donc à un souhait de séparation des ressources aux conséquences ambiguës.

Par ailleurs, le souhait d'une indépendance relative des partenaires l'un·e vis-à-vis de l'autre, ainsi que les expérimentations passées et la constitution d'habitudes domestiques individuelles pourraient constituer, pour les femmes de ces catégories, un levier de négociation des activités et rôles domestiques, passant notamment par la résistance à l'intégration des contenus alimentaires et/ou à la prise en charge des tâches alimentaires par un·e seul·e. Les « *femmes en défection* » présentées dans la typologie (chapitre 3, partie II.3.c) se trouvent ainsi en particulier parmi ces classes moyennes à supérieures⁴²². Chez elles, alors que le plaisir de la découverte de l'autre lié aux débuts de la conjugalité s'éloigne, des dissensions resurgissent, particulièrement lorsque l'arrangement se révèle inadapté au respect

422 Pour rappel, il s'agit de Hinata et Antoine, Florence et Samuel et surtout de Marine et Jonathan.

d'injonctions corporelles fortes. Contrairement à la prise en charge féminine habituellement décrite (Devault, 1994), elles développent une opposition double à l'abdication de leurs préceptes et à la prise en charge du sur-travail domestique nécessaire pour que les deux partenaires mangent selon ces préceptes. Ainsi, un an et demi après sa mise en couple et huit mois après son installation, Hinata, étudiante de 20 ans (arrangement « *femme en défection* »), déplore que la conjugalité lui ait fait perdre les pratiques alimentaires qu'elle avait développée en vivant seule. Antoine, technicien de maintenance de 22 ans, est conscient que leurs repas communs ont bouleversé des habitudes ancrées chez elle :

Antoine : [quand elle vivait seule] y'avait un modèle derrière quoi. [...] quelque chose de stable [...] Et donc de là j'ai plus... moi... ramené mes... mon... mon mode de vie un peu, un peu biscornu. Et ça a plus je pense perturbé elle, son alimentation. C'est pour ça que là d'ailleurs que ça fait... Un petit mois qu'elle... Qu'elle veut re-tendre vers les pratiques qu'elle a toujours connues. (ent. 1, individuel)

Hinata refuse de prendre en charge plus que sa part de travail domestique alimentaire, mais aussi de continuer à manger « *mal* », et tend à ré-autonomiser ses repas. Or, rappelons que chez ses parents, des attentes alimentaires très opposées étaient gérées sans conflit par la séparation des frigidaires, des gestions alimentaires et des repas. Ce fait qu'elle appartienne à un milieu lui ayant transmis la valeur de son autonomie (au moins alimentaire) vis-à-vis du couple n'est probablement pas étranger à ses velléités d'autonomisation de ses repas.

Les décohabitations partielles, qui semblent une occasion pour les femmes de renégocier les pratiques communes et d'affirmer leur indépendance, sont également favorisées par les ressources plus importantes détenues par ces partenaires et leur attachement à la mobilité géographique. Ces séparations temporaires peuvent leur donner l'occasion de renégocier les contenus et activités alimentaires, comme le suggère la littérature (Charrier et Déroff, 2006). Pour Marine (23 ans, étudiante en master, en couple avec Jonathan, 23 ans et également étudiant, quelques mois de fréquentation avant la première cohabitation, 7 mois de seconde cohabitation au premier entretien), qui a connu une décohabitation liée à la mobilité scolaire, la vie seule a déclenché une réflexivité accentuée sur ses pratiques alimentaires, et la remise en cohabitation s'est accompagnée d'une renégociation dans le sens d'une séparation des consommations. Rares sont cependant les hommes prêts à prendre en charge des contenus alimentaires convenant à leur partenaire, et il semblerait que le rapport sexué reste ici tel que la renégociation principale pouvant être obtenue par la femme est la séparation des contenus et activités alimentaires, plus que la prise en charge par l'homme de l'alimentation selon des